

FICHE TECHNIQUE

Le spectacle peut être présenté à l'extérieur dans un lieu calme et protégé ou à l'intérieur dans un grange, salle des fêtes...

La fiche technique est simple, mais certaines exigences comme la qualité du sol sont indispensables pour garantir la sécurité des artistes.

Espace : surface minimum de 4m par 8m, sol plat. Éviter les terrains rocaillieux, dans la boue ou en pente.

L'implantation du public se fait en U.

Besoin d'une source d'eau à proximité (mare, étang, rivière, marais, puits...). S'il n'y a pas, nous pouvons nous adapter.

Besoins électriques : le spectacle nécessite un raccordement monophasé (220V) : Trois prises en 16A. Une pour le son (un ampli et un clavier) et deux pour la lumière (en fonction du site et de l'horaire de jeu).

Temps de montage : 1 heure, à effectuer au minimum 3 heures avant la représentation (afin que les artistes puissent adapter la performance en fonction du lieu. L'espace scénique doit être accessible.

Temps de démontage : 30 minutes.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez me joindre au 06.40.14.03.61.
Adrien Dogon, technicien plateau/lumière.